



Avignon, le 29 novembre 2010

académie  
Aix-Marseille

É  
éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche

INSPECTION ACADEMIQUE  
DE VAUCLUSE

Division  
De la scolarité

Référence  
2010 61  
Dossier suivi par  
Estelle CAPPELLO  
Téléphone  
04 90 27 76 91  
Fax  
04 90 27 76 79  
Mét.  
estelle.cappello  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

L'inspecteur d'académie  
directeur des services départementaux  
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale chargés de  
circonscription

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'école élémentaire et maternelle

**Objet : Enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO)  
Préparation de la rentrée 2011**

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les imprimés bilingues destinés à l'information des familles et au recueil des demandes d'inscription font l'objet d'une diffusion auprès des I.E.N. qui en assureront la mise en place dans les meilleurs délais. Ces formulaires concernent les cours de langue et culture algériennes, espagnoles, marocaines, tunisiennes, turques et s'adressent aux élèves susceptibles d'être intéressés par ces enseignements l'année prochaine, c'est à dire ceux qui actuellement fréquentent les cycles 2 et 3 (de la grande section de maternelle au CM2).

Les directeurs d'école, avec l'aide des enseignants de langue et culture d'origine, voudront bien distribuer les imprimés, dès réception, sans y apporter de modification, en veillant à ce que toutes les familles concernées en soient destinataires et en tenant compte des élèves de CM2 qui pourraient être intéressés par cet enseignement au collège. Ils devront en exiger le retour, que la réponse soit positive ou négative.

Les enseignements de langue et culture d'origine, initialement destinés aux enfants de la nationalité concernée ou dont l'un des parents possède ou a possédé cette nationalité, sont ouverts à tout enfant dont la famille souhaite l'inscription, dans la limite des places disponibles. Des réunions d'information des parents seront organisées afin d'expliquer les raisons de cette enquête, ses modalités, la nécessité d'une réponse rapide (même si l'élève a suivi les ELCO l'année précédente) et pour toute précision sur les notions de cours intégrés / différés. Les enseignants étrangers seront associés à ces réunions.

Il conviendra, après enquête, de dresser la liste des enfants appelés à suivre les cours l'an prochain. Cette liste accompagnée des formulaires bilingues sera adressée à l'I.E.N. de circonscription au plus tard le vendredi 21 janvier 2011.

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale veilleront au bon déroulement de l'opération. Ils procéderont à l'exploitation de l'enquête en associant les représentants des pays intéressés et me feront parvenir une proposition de carte scolaire **pour le vendredi 4 février 2011 délai de rigueur.**



Bernard LELOUCH

